

Frais d'adoption

Pourquoi y a-t-il des frais d'adoption ?

Notre association vit de dons que nous recevons de la part des particuliers. Les frais d'adoption ne couvrent qu'une petite partie de nos frais mais nous permettent de continuer les sauvetages.

La participation ne couvre pas l'intégralité des frais. Cela couvre une partie des actes mentionnés ci-dessous, mais pas la totalité, mais en aucun cas, les frais de soins, alimentaire, litière, kms et temps passé par les familles d'accueil...

Les frais d'adoption permettent aussi de responsabiliser les adoptants. Adopter un chat est un acte qui doit être réfléchi. Un chat vit entre 15 et 20 ans et il peut rencontrer des problèmes de santé. Une personne qui ne veut pas payer des frais d'adoption ou qu'il trouve cela trop cher, ne paiera pas de frais vétérinaire pour soigner, soulager, sauver son chat qui peuvent être réellement très cher.

Nous ne faisons aucun bénéfice d'ordre général mais encore moins sur les adoptions.

Pourquoi toutes les associations n'ont pas les mêmes tarifs ?

Toutes les associations qui respectent la réglementation, identifient les chats car c'est un acte obligatoire avant toute cession d'un chat, gratuite ou payante.

Les autres actes sont effectués selon le bon vouloir et les moyens de chacun. C'est pourquoi il ne faut pas hésiter à demander aux associations l'ensemble des actes prévues dans les frais d'adoption.

Vous pourrez trouver ci-dessous le détail des actes qui sont compris dans les frais d'adoption et combien cela nous coûte de les réaliser.

Les tarifs pratiqués par les vétérinaires ne sont pas encadrés puisque l'État ne reconnaît pas les vétérinaires comme étant une profession de service. Les tarifs sont donc variables en fonction de chaque professionnel. La TVA est de 20 %, ce qui augmente d'autant les tarifs.

Les tarifs de l'association NMC

Concernant notre association, en 2024, la participation qui est demandée :

- **Un chaton : 145€**

Un chaton est identifié par puce électronique, primo-vacciné, vermifugé et antipucé.

- **Un chat mâle : 200€**

- **Un chat femelle : 220 €**

- **Un chat de plus de 5ans : don libre avec un minimum de 50€**

Un chat est identifié par puce électronique, stérilisé, testé sida leucose, primo-vacciné, vermifugé et antipucé.

- **50 € si la deuxième injection du vaccin est faite par nos soins**

- **40 € pour un test sida leucose pour un chat non stérilisé.**

Avant l'adoption, le chat aura un rendez-vous chez notre vétérinaire qui établira un certificat de santé qui vous sera remis lors de l'adoption.

Combien réglons-nous :

Nous travaillons avec plusieurs cliniques vétérinaires en fonction de leurs disponibilités et du lieu d'habitation de la famille d'accueil. Les tarifs ci-dessous sont une moyenne que nous réglons entre nos différents vétérinaires :

- Consultation pour le certificat de santé : 30 €
- Identification : 55 €
- Castration (stérilisation d'un mâle) : 55 €
- Ovariectomie (stérilisation d'une femelle) : 100 €
- Test sida leucose : 30 €
- Vaccination (une dose) : 50 €
- Vermifuge et anti-puce : 17 €

Donc en moyenne pour :

- Un chaton : 152 €
- Un chat mâle : 237 €
- Un chat femelle : 282 €

Il n'y a pas de négociation sur les tarifs, ni de prix dégressif car les factures des vétérinaires ne le sont pas.

Les chats et chatons sont des êtres doués de sensibilité et non un bien dont on peut négocier le prix.

Adopter un chat dans une association sauve deux vies. Celle du chat que vous accueillez et la vie du chat qui pourra être accueilli à sa place.

SOYONS TOUS RESPONSABLES